

h e t s | i e s
Haute école de travail social
(Institut d'études sociales)
Genève

Politiques migratoires, travail social avec les personnes issues de l'immigration et logiques d'action de ces personnes

Conférence de Claudio Bolzman,
Aux Journées CSIAS de Soleure,
le 3.9.2009

C. Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

h e t s | i e s
Haute école de travail social
(Institut d'études sociales)
Genève

Objectif de la présentation

- Mettre en évidence les liens entre les nouvelles politiques migratoires et les situations socio-économiques des migrant-e-s et de leurs familles
- Montrer les relations entre ces politiques migratoires et le travail social avec les migrant-e-s et leurs familles
- Examiner quelques effets du travail social et certaines stratégies des migrant-e-s

C. Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

h e t s | i e s
Haute école de travail social
(Institut d'études sociales)
Genève

Contexte

- Dans les années 1990 on passe progressivement à une économie flexibilisée, dite de la « modernité liquide » (Bauman) ou de la « globalisation ». Ce phénomène s'accroît dans les années 2000 et atteint une expression extrême avec la crise actuelle.
- Dans ce nouveau paysage la notion d'**employabilité** devient très importante: on demande des salariés qui soient capables de passer rapidement d'un emploi à un autre, de s'adapter constamment à un environnement mouvant et compétitif, de se recycler, d'entreprendre de nouvelles formations afin de correspondre aux nouvelles exigences du marché du travail. On pense que plus les personnes seront formées et proactives, plus elles pourront s'adapter à ces nouvelles exigences.

C. Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

h e t s | i e s
Haute école de travail social
(Institut d'études sociales)
Genève

Fonctions de la nouvelle politique migratoire

- La nouvelle politique migratoire est issue notamment de ce contexte et tente d'y répondre.
- On espère que les Accords de libre circulation avec l'UE vont permettre une régulation plus flexible du marché du travail
- Quant aux travailleurs étrangers des Etats tiers, il s'agit de limiter leur nombre et de choisir des travailleurs qui, de par leur niveau de formation, devraient pouvoir « s'intégrer durablement dans notre pays » (Gattiker).
- Pour ce qui est des étrangers déjà sur place, souvent peu qualifiés, il s'agit d'améliorer leur employabilité, par une politique d'intégration mettant l'accent sur la prévention et les mesures incitatives.

C. Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

h e t s | i e s
Haute école de travail social
(Institut d'études sociales)
Genève

Effets en termes de profil des nouveaux migrants

- Il y a une forte augmentation de nouveaux arrivants qualifiés depuis les années 1990. A partir de 1998, les migrants hautement qualifiés représentent plus de la moitié des migrants entrés chaque année en Suisse, 59% en 2000; la part des migrants peu qualifiés est passée de 72% en 1992 à 41% en 2000 (Pecoraro, 2006).
- La politique d'immigration réussit à obtenir progressivement un nouveau profil des migrants

C. Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

h e t s | i e s
Haute école de travail social
(Institut d'études sociales)
Genève

Risques de déqualification

- On observe cependant un phénomène de déqualification d'une partie de ces personnes hautement qualifiées. Autrement dit, les emplois qu'elles trouvent sont sous évalués par rapport à leurs qualifications ou elles ne trouvent pas d'emploi.
- Seules les personnes entrées avec un contrat de travail (entre 33% et 43% selon les années) ont des chances élevées d'obtenir un emploi correspondant à leurs qualifications (Bolzman, 2007).
- Les autres, notamment les conjoints venus par le regroupement familial (entre 30% et 40%) et ceux dans le cadre de l'asile (10%-15%), ont très peu de chances de voir leurs qualifications reconnues. C'est en particulier le cas des femmes (Riano, 2006).

C. Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Obstacles à l'employabilité

- Les préjugés des employeurs à l'égard des personnes de certains origines (Africains, Turcs, Albanais) ou ayant passé par certains statuts juridiques (asile) (Frölicher-Stines et Mennel, 2004; Fibbi et al., 2004).
- La déperdition du capital humain, quand on reste trop longtemps sans l'utiliser en raison des statuts juridiques précaires, la non reconnaissance des diplômes, etc. (Chicha et Deraedt, 2009).
- Le manque de capital social d'une partie des personnes étrangères, qui n'ont pas les réseaux (liens interpersonnels) nécessaires pour obtenir les soutiens utiles à l'obtention de certains emplois (Tribalat, 1995).

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Obstacles à l'employabilité

- Peu de possibilités de recyclage, de nouvelles études
- Le protectionnisme de certaines professions et emplois (santé, droit, emplois publics, etc.)
- Facteurs liés au genre (garde d'enfants, peu d'offres de garde, pas de moyens financiers, conjoint assume peu les tâches domestiques)
- Pas de stratégie claire de la part des migrant-e-s.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Travail social auprès des migrant-e-s qualifié-e-s et stratégies des migrant-e-s

- Peu d'actions dans ce domaine: le travail social a été beaucoup plus orienté vers les migrant-e-s peu qualifié-e-s et leurs descendant-e-s.
- Stratégies: auto-organisation et demande de soutien aux institutions par la suite. L'exemple de l'Association Découvrir à Genève.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Association Découvrir

- Femmes qualifiées sans emploi ou sous employées
- Création association, échange des expériences, recherche de soutiens
- Actions en termes d'information, coaching, conseil, réseautage
- Locaux et subsides de la Ville de Genève après avoir fait « leurs preuves ».

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Stratégies individuelles les plus « payantes »

- D'après une étude récente de Chicha et Deraedt (2009) pour le BIT à partir du cas des femmes migrantes qualifiées à Genève, celles qui réussissent à maintenir leurs qualifications ont les caractéristiques suivantes:
- Elles ont été proactives (auprès des employeurs, bénévolat, cours, informations, demande équivalences)
- Connaissance du français ou de l'allemand
- Réseau suisse via conjoint
- Pas de charges familiales
- Employeurs faisant preuve d'ouverture

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Situations des étrangers peu qualifiés déjà sur place

- Une partie des étrangers venus comme travailleurs manuels, dans le cadre de l'ancien modèle migratoire ou plus récemment, n'arrivent plus à s'insérer sur le marché du travail qui ne valorise plus leurs compétences
- Des personnes venues dans le cadre du regroupement familial sont également peu en contact avec le marché du travail et ont peu d'occasions d'apprendre et pratiquer la langue locale

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Précarité plus élevée des étrangers

- La proportion de personnes de nationalité étrangère touchées par la précarité, la pauvreté est plus élevée que celle des Suisses
- Indicateurs: « working poors » (17,9% et 9% en 2006), chômage (7% et 2.5% en mars 2009), aide sociale (6.9% et 2.2% en 2009)
- Facteurs: niveau de formation, types d'emploi occupés, connaissances linguistiques, préjugés des employeurs, durée des statuts juridiques précaires

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

La nouvelle politique d'intégration

- Prenant conscience de certains facteurs de précarisation, l'affirmation explicite d'une politique d'intégration, inexistante sur le plan fédéral jusqu'en 2000, vise à créer les conditions pour une plus grande employabilité et insertion sociale des étrangères et étrangers
- Les « contrats d'intégration » visent notamment à créer une forte incitation, en particulier linguistique, mais aussi au niveau de la formation.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Les contrats d'intégration

- L'idée est que si l'étranger apprend la langue, fait des efforts de formation, est durablement inséré sur le marché du travail, n'a pas recours à l'assistance de manière prolongée, il pourra obtenir son autorisation d'établissement dans un délai de 5 ans, plutôt que dans 10 ans (incitations positives, plutôt que négatives, cas de certains pays européens).
- Mais l'automatisme de 10 ans disparaît au profit d'un examen du degré d'intégration
- => Risque de rester longtemps dans un statut juridique précaire, alors que c'est l'un des principaux facteurs de précarisation

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Qui est concerné?

- Une question peu claire est celle de savoir qui est concerné par ces contrats d'intégration?
- Est-ce tous les étrangers hors UE? Va-t-on établir des contrats pour les familles des cadres des entreprises multinationales venant d'Amérique du Nord? Ne risque-t-on pas d'accentuer la catégorisation d'étrangers en la focalisant sur les personnes originaires des pays du Sud ou celles entrées en Suisse par une autre voie que le contrat de travail?
- Se pose aussi le problème d'une application inégale selon les cantons

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

L'intégration comme préoccupation nouvelle

Quelles que soient les modalités d'application, la Suisse, comme les autres pays européens, s'intéresse davantage à l'intégration des étrangers que par le passé.

C'est une préoccupation nouvelle aussi bien dans l'importance accordée à la question que dans la manière de la traiter.

En effet, on passe d'une conception de l'intégration encouragée et déléguée, à l'intégration comme critère contraignant ou du moins comme condition pour l'obtention d'une autorisation permanente de résidence, et davantage encore pour l'obtention de la nationalité suisse.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Effets sur le travail social

- Le travail social n'a pas attendu la nouvelle loi sur les étrangers pour développer des initiatives destinées à favoriser l'intégration des publics faiblement qualifiés en général, des personnes avec un background migratoire en particulier.
- Des initiatives favorisant la qualification, l'apprentissage linguistique, l'aide à l'insertion sur le marché de travail existent depuis longtemps.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Effets sur le travail social 1

- La nouveauté est l'émergence d'initiatives qui se situent davantage dans l'« esprit du temps ».
- On considère que les individus sont libres et autonomes et donc responsables de leur sort. L'individu doit être un entrepreneur de lui-même et il faut créer les conditions cadres, par exemple des contrats, qui le poussent à agir et à utiliser ses potentialités.
- On attend de l'individu qu'il fournisse une contrepartie s'il veut obtenir une prestation (aide sociale, statut juridique, etc.) que lors de la période précédente allait de soi ou était soumise uniquement à des délais d'attente.
- Que la personne soit au chômage, à l'assistance ou qu'elle soit une migrante demandant un soutien, on attend d'elle qu'elle se mobilise, qu'elle fasse preuve de bonne volonté si elle veut recevoir une prestation.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Effets sur le travail social 2

- Dans cet esprit on va aussi développer des formes d'accompagnement plus individualisées et personnalisées, comme le mentorat, le coaching, le conseil, le soutien à des projets, le travail sur la motivation, etc.
- On va s'appuyer sur des techniques issues de la psychologie et du management.
- On va aussi fortement souligner pour les migrant-e-s la nécessité d'apprendre la langue locale, dans une moindre mesure d'entreprendre des formations

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Effets sur le travail social 3

- Les mesures concernent plutôt les migrant-e-s que la société de résidence. Beaucoup sur les épaules des migrants-e-s, peu sur les employeurs, les institutions, la législation
- Peu d'accent sur les préjugés des employeurs ou la durée de certains statuts précaires (permis F, N).
- Absence d'un article de loi concernant les luttes contre les discriminations, à la différence de ce qui se fait dans des pays voisins.
- Par ailleurs, on encourage plutôt l'ouverture interculturelle des associations privées, mais moins des institutions publiques.
- Cela a des effets restrictifs sur l'accès à l'emploi pour les étrangers et les minorités visibles

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Effets pervers sur l'apprentissage de la langue

Observations à Genève dans des lieux d'apprentissage du français:

Une nouvelle angoisse des migrantes: avant elles apprenaient le français de leur propre initiative ou cherchaient à acquérir des qualifications sur le tas.

Aujourd'hui elles ont peur de ne pas être à la hauteur dans la langue locale et que donc le permis C ou la nationalité suisse leur seront refusés => source de blocages dans les apprentissages

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Autres effets problématiques

- Avec le New Public Management, la prédominance du financement par projets: les associations sont soumises à de plus fortes pressions, des catégories des migrant-e-s non prévues (par exemple sans papiers, requérants déboutés, etc.) ne peuvent pas entrer dans les programmes financés.
- La marge de manœuvre des associations et des professionnels diminue
- On crée des catégories de non-intégré-e-s et de non intégrables.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Les « sans papiers »

- Parmi les catégories exclues des mesures d'intégration il y a les « sans papiers »
- La nouvelle politique considère que les ressortissants non qualifiés de l'Europe de l'Est et du Tiers Monde sont en principe non-intégrables et ne doivent pas être admis à résider en Suisse. Or, un certain nombre de ces personnes (entre 80'000 et 250'000) vivent et travaillent en Suisse, mais sans un statut juridique reconnu. Ce sont donc des « travailleuses et travailleurs de l'ombre ».

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Production d'une catégorie de travailleurs sans droits

- Pourtant, les personnes sans statut de séjour jouent un rôle central dans des secteurs de l'économie comme le *care* (garde d'enfants, des personnes âgées, des malades), l'économie domestique, la restauration, l'hôtellerie, l'agriculture, le bâtiment. Certains d'entre eux ne pourraient pas fonctionner sans ces personnes.
- L'ancien modèle prévoyait une stabilisation graduelle des personnes travaillant dans ces secteurs. La nouvelle politique ne prévoit rien pour elles. Ce que signifie la création d'une catégorie de personnes « intégrées précairement » sur le plan économique mais sans aucune reconnaissance de leur travail sur le plan du séjour. Il s'agit de la production d'une catégorie de marginaux structurels.
- Un nouveau phénomène comme celui de la « non employabilité légale » des enfants des sans papiers scolarisés en Suisse est en train d'émerger, ainsi que leur exclusion des programmes liés à l'insertion professionnelle.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute école Spécialisée
de Suisse occidentale

Travail social et stratégies des migrant-e-s

- Le nouveau modèle peu être intéressant pour des migrant-e-s qui ont une perspective de mobilité sociale ascendante, à condition que le marché du travail soit ouvert à ces personnes
- D'autres catégories de migrants envisagent en revanche davantage l'intégration dans une perspective communautaire. Ils comprennent moins la logique individualiste. Des espaces communautaires (par exemple Espaces femmes), qui ont fait leurs preuves, sont nécessaires pour faciliter l'acculturation et la transition vers de nouvelles formes de vie sociale.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute école Spécialisée
de Suisse occidentale

La prophétie autocréatrice

- D'une manière générale, sur le plan symbolique, la politique d'immigration, en distinguant entre deux catégories de travailleurs: d'une part les "bienvenus", généralement très qualifiés et originaires des Etats industrialisés; d'autre part les "malvenus", plutôt moins qualifiés et originaires des Etats du Sud et de l'Est, risque d'accroître les préjugés sur la "distance culturelle" et la capacité différentielle d'intégration de certaines populations, rendant par là plus difficile le travail en faveur de l'intégration mené au niveau de la politique d'intégration.
- En fait, nous sommes en présence d'un cas classique de ce que le sociologue nord-américain Robert Merton définissait comme une "prophétie autocréatrice": on fait tout pour rendre l'intégration des immigrants originaires de certains pays impossible, après on prend des mesures pour les aider à s'intégrer, tout en leur reprochant de ne pas faire assez d'efforts pour s'intégrer.

C.Bolzman, CSIAS, 3.9.09

Hes·SO
Haute école Spécialisée
de Suisse occidentale